

Dijon, 29 Mars 1900

Mon très cher ami,

Votre bonne lettre d'avant-hier est venue à propos soulever ma torpeur, en augmentant ma confusion de n'avoir pas encore répondu à la précédente. Il en est résulté ainsi, quand l'urgence d'une réponse ne me poussait pas l'esprit dans les reins, je me laissais aller au courant de la vie journalière; et hier à de plus gros progrès, j'attendais en vain l'instant favorable pour ce qui était pourtant une distraction de l'âme et un plaisir du cœur.

Le fait est que je ne sçais plus et que je ne vois pas encore grand chose à vous dire sur ces projets de répartition ou, du moins, d'agitation des comités socialistes, depuis la tournure qui a prise la chose, et que votre précédente lettre m'avait déjà indiquée. Il me semble que cela tend à se continuer contre une cause essentiellement parisienne.

puisque votre Faculté ne s'en occupe, en corps,  
si j'ai bien compris vos lettres. Et c'était  
peut-être, ou ne habitude française, une  
nécessité qu'on en arrivât lentôt là. Mais  
je ne pensais pas que ce fût si tôt, et  
à vrai dire, dès l'origine. D'ailleurs, de  
cela, qui n'est qu'un très-petit incident,  
je ne conclus absolument rien pour ou contre  
la cause de l'illégalité. Mais je vois qu'il  
faudra absolument visiter, pour qu'on donne  
à la France une part d'activité sérieuse  
et importante dans les manifestations laborieuses  
de la future Société. — Je ne puis personnellement  
songer à me rendre à Paris pour la semaine de  
la Statistique. Nous n'avons, à cette occasion, qu'un  
jour de liberté et l'approche de la fin de  
cours ne permet plus de se mettre en retard.  
Si la santé de ma femme le permet, j'  
profiterai de notre lunch de vacances, pour  
aller avec elle jusqu'à Reims voir un de  
nos frères, qu'elle ne connaît pas encore.  
Mais nous ne pourrions qu'aller et  
revenir avec un jour et demi à passer à Reims.

J'espère toutefois que les projets relatifs à la  
Société des juristes français ne seront pas  
arrêtés, ou renvoyés, avant quelque temps. Et à ce  
moment, il sera permis encore de les discuter.  
Et mes yeux, l'important à nos yeux, c'est que  
cette société, quelle que soient ses étiquettes  
et son organisation formelle, puisse offrir un  
milieu <sup>de réflexion</sup> favorable aux idées qui nous tiennent au  
cœur sur la mission et le progrès du droit  
positif par la pénétration de la vie sociale.  
L'influence, qu'elle pourra avoir en ce sens,  
dépendra bien plus de son esprit et de ses  
tendances premières que de ses statuts. Mais  
peut-être eux-ci parviendront-ils à introduire  
les organes propres à insuffler l'esprit nouveau.  
Et c'est à cela qu'il faudra veiller.

Je n'ai pu remplir encore toute la  
mission que me confié votre lettre. Je l'enchaîne  
à son père et la famille de celui-ci pour  
quelques jours seulement. Il est très-absorbé  
par cette visite. J'attends de le voir, sans  
le distraire et la, pour lui communiquer vos  
idées.

Je transmettrai soigneusement à notre  
doyen ce que me a dit M. Lard.



Quant à vos notes sur la déclaration de  
dieu dans le Code civil allemand, ce serait  
un bon fortune pour la Revue Breuvignonne  
qui de s'en voir confié la publication.  
Aussi détaché de fait que vous êtes maintenant  
à Paris. Ce serait plutôt un attrait de plus.  
Enfin, d'après ce que vient de me dire  
Pissier, qui est secrétaire de la rédaction,  
cette bonne Revue, pulvérisant maintenant pas mal  
de monographies un peu développées qui forment  
autant de fascicules distincts, n'aura plus guère  
qu'un <sup>seul</sup> recueil d'articles isolés par an. Le  
numéro de cette année s'imprime actuellement,  
peut-être pourrait-on y joindre encore votre  
traduction annotée, si la question d'argent ne  
s'y oppose pas, ce que Pissier n'a pu me dire.  
En tout cas, il faudrait le demander de suite.  
Enfin, ce serait peut-être d'une année à attendre  
avant les prochaines. Soyez donc à quel  
parti me vos avis. Si vos desirs peuvent être  
maintenant vos notes, il faudrait en icrire de  
suite à Desobry, qui dirige toute la Revue,  
mais qui je n'ai pu voir aujourd'hui, ou

me donna de lui en parler ce que j'aurais bien  
volontiers, au même temps que j'aurais remis  
votre manuscrit, si la chose est encore possible.

J'ai eu une impression analogue à  
celle que vous m'exprimez, à la suite de  
la lecture du dernier article de Deslandes  
dans la Revue du droit public. Mais à la  
réflexion, je suis porté à croire que j'en  
le jugeais pas comme il convient. En somme  
d'après ce que il annonce, j'ai vu qu'il n'a  
entendu mieux en brèche que l'exclusionisme  
des sociologues et l'idée que leur méthode  
suffisait à constituer tout l'échafaud nécessaire  
pour contenir la vie sociale. Or, cette prétention n'a  
pas été justifiée et tout fait croire qu'elle ne  
le sera pas. Son fond, c'est tout ce que dit Deslandes.  
Mais je suppose bien qu'il reprenne plus tard  
la bonne méthode du système qu'il a démolie.  
Et c'est ce qui sera vraiment intéressant,  
surtout s'il arrive à la précision et à la  
constance de critères qu'il exige des autres.  
Il peut donc, comme c'est souvent le cas dans  
la vie, attendre la suite, en reconnaissant que le  
débüt la promet ou du moins la fait espérer d'avance.



Cet excellent Deslandres a été fait exécuté  
par les dernières élections de notre Dijon, bien  
qu'elles n'aient été préparées surtout par  
quelques personnalités, placées à l'écart de  
partis politiques; ce qui a bien pu être  
la meilleure raison du succès. Celui-ci, d'ailleurs,  
n'a été obtenu que bien juste; et il est à  
craindre que ce ne soit pas un précédent,  
sur lequel on doit être fondé.

Le coup de balai parisien a été plus  
significatif; et, sans en exagérer beaucoup,  
parce qu'il n'exprime guère qu'une idée  
négative, on peut, du moins, se féliciter qu'il  
doive à réfléchir et peut-être à travailler  
à nos gouvernants. Sans avoir la raison  
de penser que le vrai danger vient  
aujourd'hui, comme toujours, celui de la  
liberté. Mais ce mot a été mis à tant  
de usage qu'il est aujourd'hui bien usé  
surtout et ne dit plus rien aux masses.  
Il faut lui préférer celles-ci, comme  
elles sont, plus amis de mots concrets  
que de réalités simples et fécondes. Nos

adversaires ne se font cela pas scrupule  
de les entraîner avec des mots aussi  
haineux que l'être. C'est la technique de  
la politique qui veut cela. Et si j'ai  
à ce point de vue, je n'ai qu'à me  
en toute conscience, pour croire au nationalisme,  
surtout quand il se présente sous le  
voile de Macein et de Lemaître. Mais  
autant que j'en ai pu juger par leurs  
écrits, c'est pour eux synonyme de  
France ouverte ou de liberté; j'assume  
que je découvre chaque jour, dans notre  
milieu universitaire surtout, de tels  
surtouts à partir de valeurs et leurs  
de miel que je ne serais disposé à  
applaudir quiconque les dérange profondément  
et leur met le nez dans leurs tentures.  
Mais tout cela ne donne pas l'idée  
nécessaire pour s'installer fermement; et j'  
trouve bien que le plus beau qui ne  
reste encore au socialisme révolutionnaire  
qui a si peu d'entraîne les enthousiastes  
avec ses alléchantes promesses.

Enfin une remarque que j'ai laissée

oublier. j'ai parlé à Mr Bailey de la  
conclusion à laquelle vous avez  
songé pour faire un plan à Tabor.  
Notre doyen considère que le succès de  
cette idée n'est pas à attendre dans les  
conditions actuelles. Notre personnel est  
au maximum et les enseignements  
s'embordent plutôt. Il faut attendre  
puisque la question se pose au plus  
tôt l'année prochaine. D'ici là, un  
nouveau peut survenir. Et d'ailleurs  
même sans un nouveau la partie n'est  
pas perdue pour Tabor. Le mieux est de  
lui conseiller song. fond et patience. C'est  
la l'avis de Mr Bailey, qui ne peut être sup.

j'ai me suis remis ce jour dernier à  
la traduction de Cook à Chronos, interrompue  
depuis un mois. Je crains que cela ne se  
passe vite. Et si l'on n'atjoint pas de  
collaborateur, Dieu sait quand j'aurai fini!

Comme mes respects à Madame Salicrú  
avec les souvenirs de ma femme, je  
reste bien affectueusement votre.

Fr. Gony

73

19 mai 00



Monsieur R. Solcilles  
Professeur à la Faculté de droit,  
10 bis, rue du Pri-aux-herbes,

Paris.

